

Pays-Bas

Les inondations aux Pays-Bas.

La Hollande tout entière n'est qu'un puits, un vaste réservoir où affluent de grandes masses d'eau qu'il faut conduire à la mer entre de hautes digues. Les cours d'eau naturels ou artificiels qui s'entrecroisent en tous sens dans le delta de la Meuse et du Rhin ont quelque peine à assurer le débit de ces fleuves. Aussi, a-t-on ménagé le long de leurs cours des sections de digues plus basses, les « overlaten », qui ont pour but, quand le niveau dépasse une certaine hauteur, de faire évacuer le trop plein des eaux en des lits majeurs qui servent de réservoirs temporaires et par où une partie de l'eau s'écoule plus lentement, ce qui décharge d'autant la rivière en aval de l'« overlaat ».

En décembre dernier, une pluie abondante et la fonte des neiges en Suisse avaient provoqué des crues considérables. Dans les derniers jours de l'année, des nouvelles alarmantes signalaient des inondations du Rhin et de la Meuse en Allemagne et en Belgique. Bientôt la Meuse à Maastricht atteignit une hauteur qu'elle n'avait pas connue depuis l'année 1880 ; d'autre part, les bras du Rhin, le Waal et l'Ysel, subissaient une crue analogue, aussi les « overlaten », surtout celles du Beersche Maas avaient-elles déjà causé des inondations. Le jour de la Saint-Sylvestre, la catastrophe se produisit. Le matin, la digue de la Meuse se rompit près de Neder-Asselt sur une largeur de 100 m., puis sur un second point à Cuyck. Le pays de la Meuse et de la Waal, qui forme une poche entre ces deux rivières, devint la proie des eaux. Pendant la nuit, la voie de chemin de fer entre Ravenstein et Wichem s'effondra. En 24 heures déjà, la moitié de ce pays était inondée et on décida de faire une brèche dans la digue de la Waal, près d'Alphen, pour laisser échapper l'eau. La situation des habitants devint des plus critiques. Souvent les maisons s'écroulaient. Ailleurs on se sauvait

Pays-Bas

au grenier en abandonnant tout le mobilier. Dans plusieurs endroits, on hébergea le bétail dans l'église, transformée en toute hâte en étable. Pendant tout ce temps, la tempête faisait rage, la pluie tombait à torrents et, la nuit, les villages se trouvaient en pleine obscurité, l'électricité ne fonctionnant plus. Des demandes de secours parvenaient à la Haye, réclamant des vivres, des couvertures, de l'eau potable et du pétrole, comme objets de première nécessité. Partout le tocsin annonçait l'arrivée des eaux, mais les habitants ne quittaient leur maison et leur précieux bétail qu'à la toute dernière heure, même les marins venus à leurs secours durent plusieurs fois user d'autorité pour évacuer la population.

Les jours suivants, à Pannerden, une digue se rompit et les eaux envahirent la terre avec une telle rapidité qu'une véritable panique s'empara des habitants. A Dalfsen, la digue du Vecht et à Zalk, la digue de l'Ysel cédèrent également à la pression des eaux. Le 6 janvier, heureusement, la décrue de l'eau était générale, mais à l'heure actuelle les polders sont loin encore d'être libérés de l'eau. On estime qu'au pays de « Maas en Waal », 1900 maisons se sont écroulées et sont entièrement à reconstruire. Bois-le-Duc et Nimègue ont été les grands centres des réfugiés. Le Comité catholique de logement qui, après la guerre, a secouru des milliers d'enfants étrangers, s'est organisé immédiatement pour recevoir à Bois-le-Duc les femmes, enfants, vieillards que les soldats et marins sont venus sauver de leur situation pénible.

La Croix-Rouge néerlandaise a fait tout son possible pour soulager la misère. Elle a distribué mille lits, avec leur literie, et le ministre de la Guerre a mis à sa disposition des stocks militaires de vêtements et de couvertures.

Les soldats en permission pour la fête de nouvel-an ont été mobilisés pour ravitailler les villages isolés que

Pays-Bas

les habitants n'avaient pas voulu quitter, ainsi que les marins qui, avec des flottilles, ont fait leur possible pour transporter les familles et le bétail des pauvres paysans.

La reine, comme toujours, a été la première sur les lieux du sinistre. Elle remit une somme considérable au « Comité général pour combattre les effets des inondations ». Son exemple fut suivi du reste par le peuple entier et par plusieurs organisations internationales. Plusieurs millions de florins ont été recueillis, sans parler des dons en nature très considérables. La position des cultivateurs est spécialement pénible, puisque les vergers ont été complètement abimés et même les arbres nouveaux ne pourront donner le même rendement d'ici bien des années. Un comité spécial s'est formé pour étudier les méthodes de secours les plus appropriées pour cette catégorie de sinistrés, qui, avec les paysans qui ont vu disparaître toute la récolte de blé d'hiver et leurs provisions de fourrage pour les bêtes, sont les plus à plaindre.

Il y a lieu de remarquer que le niveau de la Meuse, qui à Maastricht n'a pas dépassé le niveau atteint en 1880, où la catastrophe a été bien moins grande, a dépassé à Venlo celle de 1880 de 0,83 cm., tandis qu'à Saint-Andries, plus loin encore, la situation de 1925/26 était de nouveau bien plus favorable que celle de 1880 (54 cm., plus bas). C'est juste entre Maastricht et Saint-Andries que les ruptures se sont produites. On explique ceci par le fait que les affluents de la Meuse entre Maastricht et Venlo, ont amené énormément d'eau des pluies tombées en Hollande et en Allemagne pendant le mois de décembre. C'est au brusque apport des affluents qu'il faut attribuer la raison de la rupture des digues de l'Ysel et de la Vecht, tandis qu'à la Basse-Meuse, rien de grave ne s'est produit.

Pays-Bas

Le 17 février, le Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise transmettait les précisions suivantes au Comité international :

« A l'heure actuelle, les pertes en bâtiments, en bétail, en matériel abîmé, causées par les récentes inondations dans notre pays sont évaluées à au moins 10 millions de florins. Les dégâts dans la région dénommée « Land van Maas en Waal », entre autre dans les villages de Wamel, Druten et Dreumel, sont estimés par des experts à plus de 4 millions.

« La glace ajoutait un nouveau désastre aux précédents ; pas assez résistante pour permettre aux sauveteurs de circuler au moyen de patins, elle était pourtant trop épaisse pour que les mariniers pussent la briser avec leurs pioches afin de pouvoir ravitailler les nécessiteux. La glace achevait ainsi l'isolement complet des fermes et demeures en pleine campagne.

« Des bâtiments innombrables ont été serrés dans la glace et furent totalement ruinés par l'eau coulant au-dessous de la surface gelée.

« La récolte entassée en toute hâte dans les greniers fut détruite par la forte gelée, pendant qu'un grand nombre de bestiaux, forcés de se tenir pendant plusieurs jours consécutifs dans l'eau glaciale, moururent d'épuisement.

« La région la plus atteinte par le désastre est celle du « Land van Maas en Waal ». Partout, on y est occupé à réparer et à consolider les digues. Toutefois, même si le travail progresse rapidement, ce ne sera pas avant la seconde quinzaine de mars qu'on pourra libérer les contrées dévastées par les inondations.

« La Croix-Rouge néerlandaise a déployé une grande activité. Avec le concours de ses 17 dépôts et de plusieurs de ses colonnes de brancardiers auxiliaires et avec l'aide des quêtes organisées par ses différentes

Pays-Bas

sections, elle a, sans aucun doute, pu convaincre une fois de plus l'opinion publique de la nécessité de son existence.

« Comme preuve, nous citons la collaboration sans réserve de la part des autorités gouvernementales, provinciales et communales. Nous regrettons cependant de devoir vous informer qu'il nous est fort difficile de vous procurer déjà maintenant des renseignements précis sur l'activité de nos sections dans les régions éprouvées. Afin de pouvoir vous donner une idée de l'étendue du travail accompli par la Croix-Rouge, nous nous bornerons à un résumé sur son activité dans la province du Limbourg, laquelle n'est cependant pas la plus éprouvée.

« A *Maastricht*, la section transforma en peu de temps en refuge temporaire l'école Herbenus, où elle accueillait 168 fugitifs. De notre dépôt régional à Maastricht, on se procurait des lits avec literie. La commune se chargeait du ravitaillement pendant que le médecin, chef de notre colonne de brancardiers auxiliaire locale, était responsable des soins aux malades.

« La distribution des provisions, l'entrée et la sortie des réfugiés, etc., étaient réglées par notre section locale.

« A *Sittard*, le 31 décembre, une heure et demie après réception de la dépêche d'alarme, la section locale commença immédiatement à faire des recherches dans les environs et à porter secours partout où la nécessité se manifesta. Notre colonne, à Elsloo, transporta les fugitifs et rassembla en peu de temps, avec l'aide de 5 autocamions, des vêtements et de la literie pour les distribuer parmi les nécessiteux des communes d'Elsloo, de Steyn et de Grevenbicht.

« A *Roermond*, notre section locale installa immédiatement à la mairie un bureau d'information afin d'arriver à une distribution pratique des provisions et à une répartition des réfugiés. Ici également, la Croix-Rouge néerlandaise rassembla de la literie, etc.

Pays-Bas

« La section de *Venlo*, également, donnait abri aux sinistrés et distribuait de la literie parmi les réfugiés.

« *Weert* ne souffrant pas directement des inondations, venait aux secours avec l'aide de sa colonne aux communes de Horn, de Beegden, de Wessem et de Thorn.

« *Valkenburg*, de même, procurait un abri temporaire aux nécessiteux et y soignait aussi les blessés. »

Le *Bulletin* se réserve de revenir sur l'activité de la Croix-Rouge néerlandaise au sujet de ce désastre dans un prochain numéro.

Russie

La Croix-Rouge et le corps médical.

Le Congrès pan-unioniste des médecins de districts de l'U.S.F.S.R. s'est réuni à Moscou en décembre 1925.

A la suite du rapport présenté à cette conférence par M. Solovieff, président de la Société russe de la Croix-Rouge, le Congrès a rendu hommage au travail réalisé par les Sociétés de la Croix-Rouge dans l'œuvre de secours des organisations de protection de la santé, la lutte contre les conséquences de la mauvaise récolte, contre les maladies sociales, dans la protection de la maternité et de l'enfance. Le Congrès a engagé les médecins de districts à collaborer à l'activité des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et a exprimé la conviction que, grâce à leur concours, les organes des services de santé des républiques de l'U.S.F.S.R. trouveront dans les Sociétés de la Croix-Rouge un grand appui pour leur œuvre d'organisation rurale.